

Kigali, le 26 février 1987

N° 010/08/02.2/87

Son Excellence Monsieur le Président de la
République Rwandaise
KIGALI

S/Couvert de Monsieur le Ministre de l'Industrie,
des Mines et de l'Artisanat
KIGALI

OBJET : Transmission de rapport
de mission.

- *** -

Excellence Monsieur le Président,

J'ai le privilège de transmettre à Votre
Excellence le rapport de la mission technique que la délégation rwandaise a
effectuée en France, en Grande Bretagne et en Belgique en rapport avec le marché
des huiles essentielles et la recherche des partenaires techniques et commerciaux
qui pourraient aider le Gouvernement Rwandais à réaliser le projet de production
des huiles essentielles en vue de valoriser les ressources locales et de diver-
sifier les exportations.

Il est heureux de signaler que la société
britannique APV HALL INTERNATIONAL a marqué un vif intérêt pour ce projet car
elle a accepté de financer l'étude de factibilité et envisage même de participer
au capital social d'une "joint venture" à créer si l'étude technico-économique
est concluante.

Quant au marché, il y a lieu de noter qu'il est
très fermé ; cependant la société multinational PPF INTERNATIONAL est en principe
prête à acheter toute la production d'huiles essentielles du Rwanda suivant un
contrat à négocier au moment opportun.

Compte tenu du fait que les partenaires technique
et commercial ont été identifiés, il importe d'assurer correctement et rapidement
le suivi de cette mission pour réaliser le projet de production des huiles
essentielle dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le
Président, les assurances de ma plus haute considération et de mon plus profond
respect.

Copie pour information à :

- Monsieur le Ministre (Tous) *à la Présence*
KIGALI
- Monsieur le Directeur de l'ISAR
B.P. 138 BUTARE
BUTARE
- Monsieur le Recteur de l'UNR
B.P. 117 BUTARE
BUTARE
- Monsieur le Directeur du CURPHAMETRA
B.P. 117 BUTARE
BUTARE

Twagirimu
LE DIRECTEUR DE L'AGRO-INDUSTRIE
E. TWAGIRUMUKIZA
CHEF DE DELEGATION .-

RAPPORT D'UNE MISSION TECHNIQUE SUR L'INDUSTRIE DES HUILES
ESSENTIELLES EFFECTUEE EN FRANCE, EN GRANDE BRETAGNE ET EN
BELGIQUE.

I. INTRODUCTION

La délégation rwandaise conduite par le Directeur de l'Agro-industrie au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, Monsieur TWAGIRUMUKIZA Emmanuel et comprenant, le Directeur de la Pharmacie au Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales, Monsieur NSENGIYAREMYE Théodore a effectué une mission d'information sur le marché des huiles essentielles et de recherche des partenaires pour la réalisation d'un projet de production des huiles essentielles comme cela a été expliqué dans le mémorandum qui était annexé à la demande d'ordres de mission introduite par le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat en date du 7 janvier 1987.

Cette délégation a quitté Kigali le 20/1/1987 et est arrivée à Paris le lendemain matin. Après avoir pris des contacts utiles à Paris, la délégation rwandaise a annulé son voyage à Grasse car elle avait appris que les professionnels de l'industrie des huiles essentielles sont généralement très réticents face à l'inconnu ou au nouveau venu. Ces hommes d'affaires qui pratiquent la commercialisation des huiles essentielles suivant une tradition de père en fils sont intéressés par l'analyse des échantillons et la négociation des contrats d'achat mais ne veulent pas investir dans les projets de production des huiles.

Ainsi donc, les délégués rwandais ont eu des entretiens avec les responsables de la Société Française de Réalisation d'Etudes et de Conseil (SOFRECO) et avec un consultant indépendant spécialisé dans le domaine des huiles essentielles; en outre, ils ont profité de leur séjour à Paris pour demander le visa d'entrée au Royaume Unie où ils se sont rendus le samedi 24/1/1987. En Grande Bretagne, la délégation rwandaise a rendu visite à la Société Aluminium Plant Vessel (APV) Hall International qui lui a conduit ensuite à Tropical Development and Research Institute et à la Société PPF. Enfin, les délégués rwandais sont allés le mercredi le 28/1/1987 à Liège (Belgique) où ils ont eu des entretiens avec le personnel scientifique de l'Institut National des Industries Extractives (INIBEX), puis ils ont pris l'avion pour Paris et pour Kigali le jeudi soir 29/1/1987.

II. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée comme prévu mais comme il a été signalé plus haut, la délégation rwandaise a annulé son voyage à Grasse au sud de la France parce qu'elle a pu recueillir les renseignements utiles à Paris au siège de la SOFRECO. Il convient de noter que la durée de la mission était insuffisante surtout en Grande Bretagne où la société APV Hall International était disposée à nous montrer plusieurs entreprises spécialisées dans l'industrie des huiles essentielles; c'est la raison pour laquelle cette dernière entreprise a invité la délégation rwandaise à revenir à Royaume Uni pour faire des contacts avec d'autres sociétés spécialisées en la matière en vue de profiter de leurs expériences et surtout d'élargir le marché. Malgré la courte durée de sa mission, la délégation rwandaise a pu recueillir les informations utiles sur le plan technique et commercial qui permettraient de définir les grandes orientations ou les termes de référence de l'étude d'un projet de production des huiles essentielles.

Le compte rendu des entretiens que les délégués rwandais ont eus avec leurs différents interlocuteurs se trouve ci-après:

1. ENTRETIENS DE LA DELEGATION RWANDAISE A PARIS.

Au bureau de la SOFRECO, les délégués rwandais ont été reçus par M. UNGERER, Directeur Général et M. ARESTE, Directeur des Projets et ont eu des entretiens portant sur la genèse du projet de production d'huiles essentielles, les expériences menées à l'ISAR et au CURPHAMETRA, le marché mondial et l'organisation de l'étude de factibilité du projet. Les délégués rwandais ont déclaré que le Gouvernement avait adopté depuis quelques années une politique de valorisation des matières premières locales en vue de la substitution aux importations d'une part et de la promotion des exportations pour rapporter les devises d'autre part. A cet effet, un projet de production d'huiles essentielles semble porteur d'avenir à condition de s'assurer d'un partenaire technique et commercial qui dans le meilleur des cas accepterait de créer une "joint venture" avec l'Etat et les hommes d'affaires rwandais.

S'agissant des expériences menées au Rwanda, il a été signalé que des huiles essentielles de géranium d'eucalyptus, de vetiver, de cymbopogon, des concrètes de fleurs (roses, jasmin) et des oléorésines (capsicum frutescens) avaient été produites à l'ISAR en 1974-75, à titre expérimental et que l'huile de géranium et l'huile d'eucalyptus globulus avaient été utilisées respectivement par la Savonnerie SULFO et le laboratoire pharmaceutique de l'Hôpital Universitaire de Butare mais que l'exploitation à une échelle au moins semi-industrielle n'avait pas été pratiquée faute de partenaire technique. C'est pour relancer ce projet qu'une mission de prospection du marché et des partenaires éventuels était dépêchée en Europe, ont conclu les délégués rwandais.

Nos interlocuteurs ont reconnu le bien fondé du projet mais ils nous ont averti que le marché des huiles essentielles était fermé et que la concurrence était rude puisque la plupart des pays en développement de l'Asie et de l'Amérique latine tels que la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Brésil, le Paraguay, le Pérou, etc... produisaient ces huiles depuis bien longtemps et s'étaient solidement implantés sur le marché. Les responsables de la SOFRECO ont cependant indiqué que si les huiles produites étaient de bonne qualité, elles pourraient trouver un marché étant donné que le coût de la main d'oeuvre est bon marché au Rwanda et que le climat tropical est favorable au développement de nombreuses plantes à huiles. Nos interlocuteurs ont proposé de faire une étude de factibilité d'un projet comprenant les essais agronomiques et d'extraction en vue d'évaluer les rendements et la qualité des produits et nous ont suggéré de rencontrer M. SCHWOB, un spécialiste de réputation mondiale qui a réalisé l'étude de marché des huiles essentielles et des oléorésines en 1986 pour le compte du Centre de Commerce International (CCI) CNUCED/GATT. Les délégués rwandais ont remercié les responsables de la SOFRECO et leur ont demandé d'arranger le rendez-vous avec M. SCHWOB. Il fut convenu que les entretiens se dérouleraient également dans les bureaux de la SOFRECO aussitôt que le spécialiste serait disponible.

La délégation rwandaise a eu des entretiens avec M. SCHWOB et les responsables de la SOFRECO le vendredi 23/1/1987 après-midi.

..//...

Le Directeur Général de la SOFRECO a d'abord donné brièvement le résumé des entretiens antérieurs pour permettre à M. SCHWOB d'entrer dans le vif du sujet; ensuite on a abordé les différents aspects d'un projet de production des huiles essentielles ainsi que le marché de celles qui peuvent être produites au Rwanda.

M. SCHWOB a confirmé que les huiles essentielles sont des produits à haute valeur ajoutée qui peuvent être compétitifs même pour un pays enclavé comme le Rwanda pourvu que deux facteurs à savoir le rendement et la qualité soient tenus en considération. Il a expliqué que le rendement dépendait des propriétés pédologiques du sol et du climat et que la qualité des produits dépendait du procédé d'extraction. Compte tenu du fait que le Rwanda jouit d'un climat tropical qui lui permet d'avoir une végétation luxuriante, M. SCHWOB considère qu'un petit projet d'extraction des huiles essentielles serait viable, d'autant plus que les expériences déjà faites démontraient que la qualité des produits était bonne. S'agissant du marché, notre interlocuteur estime que le commerce des huiles essentielles est très personnalisé et se fait de père en fils. Il a signalé que les trafiquants de Grasse sont simplement intéressés par la négociation des contrats d'achat plutôt que d'investir dans la production des huiles essentielles. N'ayant pas des copies de l'étude de marché qu'il avait réalisée en 1986 pour le CCI, M. SCHWOB nous a recommandé de les demander directement au CCI à Genève.

La délégation rwandaise a souhaité avoir des renseignements sur quelques huiles essentielles ayant un cours élevé de manière à commencer par la production de celles qui ont une bonne place sur le marché au cas où elles pourraient être produites au Rwanda. Ainsi donc M. SCHWOB a répondu aux questions de la délégation rwandaise se rapportant au marché, aux utilisations et aux pays grands producteurs des huiles essentielles.

Il a été noté que le Rwanda pourrait produire une grande variété d'huiles essentielles notamment à partir de plusieurs espèces d'eucalyptus (globulus, citriodora, smithii, m c arthuri, etc....), du géranium, du cymbopogon, de la menthe, du fenouil mais qu'au début, il faudrait se limiter aux huiles d'eucalyptus globulus, de géranium, du vétiver et du cymbopogon.

D'après son expérience considérable, M. SCHWOB estime que les huiles du géranium et du vétiver auront des cours élevés pendant longtemps, et que les huiles d'eucalyptus subiront une grande concurrence des pays méditerranéens notamment le Portugal.

Concernant l'étude de factibilité du projet, il a été convenu que M. SCHWOB effectuerait une mission de consultation d'un mois au Rwanda pour se rendre compte du climat, de la nature du sol et des plantes qui y poussent facilement. La délégation rwandaise a tenu à souligner que le Gouvernement n'a pas encore de financement pour une telle mission mais qu'il pourrait l'obtenir auprès de certains bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale et que dans ce cas le spécialiste serait invité à présenter au Gouvernement une offre de prestations qui serait analysée par les services techniques compétents avant de signer un contrat pour la réalisation de l'étude de factibilité du projet. La partie française a promis de mener des contacts auprès des organismes de financement tels que la Caisse Centrale de Coopération Economique, le CDI, le CCI et l'ACTIM et de nous tenir au courant des résultats de ses démarches afin qu'une requête de financement soit adressée au moment opportun à l'organisme qui aurait marqué accord à l'octroi du financement de l'étude susvisée.

Enfin, M. SCHWOB a manifesté un vif intérêt à visiter le Rwanda et espère qu'il le fera après une mission qu'il compte effectuer aux Iles Comores.

Avant de lever la séance, il a été convenu que les deux parties s'informeront mutuellement des résultats des négociations du financement de l'étude de factibilité du projet.

2. ENTRETIENS DE LA DELEGATION RWANDAISE EN GRANDE BRETAGNE

2.1. ENTRETIENS AVEC APV HALL INTERNATIONAL

La délégation rwandaise a été accueillie à l'aéroport de Londres (Heathrow) par M. Alan MARSHALL, ingénieur chargé des ventes à l'étranger à la société APV HALL International, qui l'a immédiatement conduite à Maidstone près de Dartford où se trouve le siège social de l'importante entreprise multinationale et de Crawley où est construite son usine de fabrication d'équipements utilisés dans les industries agro-alimentaires.

.../...

Après leur installation à l'hôtel, les délégués rwandais ont discuté le programme de travail avec M. MARSHALL et il a été convenu comme suit:

- Samedi après midi 24/1/87 : Visite de l'usine à Crawley
- Lundi 26/1/87 : Visite de "Tropical Development Research Institute " à Londres.
- Mardi 27/1/87 : Visite de PPF International à Ashford et départ pour Bruxelles.

Il y a lieu de rappeler que la société APV Hall International vient d'effectuer trois missions au Rwanda depuis que le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a effectué une visite de prospection industrielle en Grande Bretagne en novembre 1985. Elle est en contact permanent avec le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat car elle est en train de mener des études de projets suivants: 3 laiteries rurales d'une capacité d'environ 5000 litres de lait par jour chacune prévues à Rusuno, Bugesera et dans la région de la Crête Zaïre-Nil; la réhabilitation de l'OVIBAR et de la SONAFRUIT, la fourniture à SORMATOM d'une ligne de production de jus de fruits et de mise en boîte des légumes et enfin le projet de production des huiles essentielles que le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a proposé en juillet 1986 et qui a été accepté à condition que le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat fournisse les échantillons de feuilles et d'huiles essentielles aux fins d'analyse en vue de se rendre compte de leur qualité et de concevoir les équipements appropriées.

A noter que les échantillons ont été remis aux ingénieurs d'APV Hall International par la délégation rwandaise. Nos interlocuteurs ont promis de faire les diverses analyses chimiques et physiques permettant de connaître la qualité et la composition des huiles essentielles produites au Rwanda et de discuter les résultats avec le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat dès que les analyses seraient terminées afin de définir les étapes ultérieures du projet.

D'après les renseignements fournis par les délégués rwandais et leur connaissance du Rwanda, les ingénieurs de l'entreprise APV Hall International considèrent qu'un petit projet de production d'huiles essentielles est très justifié à condition que leur qualité et leur rendement soient acceptables.

..//...

Compte tenu des excellentes relations que la société APV Hall International entretient avec les grandes entreprises britanniques, américaines et françaises spécialisées dans la production et surtout la commercialisation des mélanges d'huiles essentielles à vendre aux industries de conditionnement, nos interlocuteurs ont promis de réaliser le " projet marché en mains" c'est-à-dire monter l'usine, assurer le service après-vente, la formation du personnel et la commercialisation des produits.

Nos interlocuteurs ont regretté le fait que nous ayons seulement deux jours qui étaient insuffisants pour visiter plusieurs entreprises spécialisées dans le domaine des huiles essentielles et ont déclaré que c'était pour cette raison qu'ils avaient choisi d'organiser la visite à "Tropical Development Research Institute", une société d'Etat spécialisée dans les recherches sur les produits tropicaux et PPF International, une entreprise multinationale spécialisée dans la formulation des mélanges de base pour l'industrie des cosmétiques et l'industrie agro-alimentaire.

Comme APV Hall International connaissait bien l'idée du projet et qu'il n'y avait aucun élément nouveau, il a été convenu de visiter l'usine de Crowley mais malheureusement elle était en arrêt parce que c'était pendant le week-end.

Les délégués rwandais ont cependant constaté que l'usine d'APV Hall International est un important complexe comprenant plusieurs sections notamment:

- L'atelier où l'on fabrique divers équipements d'industries alimentaires en acier inoxydable, comme les cuves de fermentation pour les brasseries, les évaporateurs, les pasteurisateurs à plaques (échangeurs de chaleur), les pompes, etc..
- La section de contrôle de qualité où les équipements sont soumis à plusieurs tests.
- La section de conception (design) où les ingénieurs mettent au point les équipements suivant les technologies requises par les clients.
- La section d'essai d'usines pilotes où les usines en miniature sont mises en marche à titre d'essai.

Après la visite de l'usine, il a été noté que la société APV (Aluminium Plant Vossel) Hall International est une grande entreprise multinationale produisant les chaînes complètes d'équipements d'industries agro-alimentaires; elle fournit donc les usines clés en mains et assure le service après vente; elle a une réputation comparable à celle de la société suédoise ALFA L.V.L ou celle de la société américaine Food Machinery and Chemicals Corporation (FMCCo).

La délégation rwandaise recommande de maintenir de bonnes relations avec la société APV Hall International qui est disposée à réaliser plusieurs projets agro-industriels en collaboration avec l'Etat et les hommes d'affaires rwandais étant entendu qu'il sera nécessaire de comparer les offres de plusieurs entreprises et de retenir celles qui sont les plus avantageuses.

2.2. ENTRETIENS AVEC TROPICAL DEVELOPMENT RESEARCH INSTITUTE.

Les délégués rwandais accompagnés par M. WOOD de la Société APV Hall International ont été accueillis par le Docteur Clinton GREEN, chef de la section des épices, huiles essentielles, oléorésines et autres extraits végétaux au "Tropical Development Research Institute" (TDRI). Notre hôte nous a appris que TDRI est un organisme public qui dépend de l'Administration du Développement d'outre-mer (Overseas Development Administration) et qui s'occupe de faire des recherches sur les produits tropicaux pour le Gouvernement et l'industrie britannique. Vieux de 200 ans, cet institut réalise depuis 1950 des études techniques, des études de faisabilité, des contrôles de qualité, etc... en plus de donner des informations utiles aux promoteurs de projets ou aux industriels soit pour augmenter les rendements ou les performances soit pour développer de nouvelles industries. L'institut organise également des programmes de formation de courte durée à l'intention des techniciens des pays en développement intéressés par le perfectionnement des techniques de production, d'analyse et de contrôle de qualité des huiles essentielles, des épices et des oléorésines. Bien entendu, le TDRI fait payer ses prestations rendus aux tiers, ce qui augmente ses ressources financières.

..//...

Après la présentation du TDRI, les délégués rwandais ont précisé l'objet de la mission à savoir la recherche d'informations actualisées sur le marché des huiles essentielles et les produits dérivés, l'établissement des contacts avec les spécialistes de l'industrie des huiles essentielles et les possibilités de réalisation d'un petit projet de production des huiles essentielles en vue de valoriser nos ressources locales et de diversifier nos exportations. Les délégués rwandais ont ajouté que des expériences de production d'huiles d'eucalyptus (*globulus*, *citriodora*, *smithii*, *dives*, *mc arthuri*), de pelargonium, de cymbopogon, de vétiver, des concrètes de fleurs (roses, jasmin), des oléorésines (*capsium frutescens* et autres espèces de poivre) avaient été menées à l'échelle pilote à l'ISAR et au CURPHAMETRA mais que la production à l'échelle industrielle n'avait pas vu le jour faute de partenaire technique de l'Etat ou de promoteur privé.

Les délégués rwandais ont poursuivi en demandant les renseignements sur les huiles pouvant être produites au Rwanda, de manière à savoir celles qui seraient plus intéressantes. Ainsi donc, on a passé en revue les huiles essentielles extraites des plantes suivantes:

Géranium (Pelargonium): l'huile de géranium est extraite de la plante (feuilles et branches); le meilleur rendement est obtenu après 5 mois c'est-à-dire il peut y avoir deux récoltes par an. Cette huile utilisée en parfumerie est recherchée; la demande mondiale est estimée à environ 200 tonnes; les grands producteurs sont la Chine, l'Egypte mais la Réunion produit l'huile de la meilleure qualité. Il faudrait donc cultiver la variété de *Pelargonium graveolens* qui peut être obtenue par l'intermédiaire du Directeur Départemental de l'Agriculture que le Directeur de l'Agro-industrie a rencontré en octobre 1986 lorsqu'il conduisait une mission technique dans le cadre de l'industrie sucrière.

Eucalyptus sp. : Le genre *Eucalyptus* compte de nombreuses espèces à huiles essentielles mais compte tenu des utilisations et du rendement il est conseillé de cultiver *Eucalyptus globulus* qui produit une huile essentielle à usage pharmaceutique et *E. citriodora* qui produit le citronellal utilisé en parfumerie et dans l'industrie chimique. S'agissant de l'aménagement des plantations, deux possibilités peuvent être envisagées: exploitation des branches et feuilles d'un boisement d'une part ou récolte de vieux plants d'une pépinière.

../...

Il semble que cette seconde formule est plus économique que la première car elle permet d'obtenir des huiles d'excellente qualité avec un rendement plus élevé.

Cymbopogon sp. (Citronnelle): L'huile extraite du cymbopogon (lemon grass) est utilisée en parfumerie. Il s'agit d'une huile bon marché confrontée à une rude concurrence des produits synthétiques comme celle d'*E. citriodora*, car les deux huiles contiennent une grande concentration de citronnellal, cependant il n'y a pas de problème si le marché intérieur existe ou si les facteurs de production sont bon marché comme c'est le cas au Rwanda.

Vétiver: L'huile de vétiver est extraite des racines; le meilleur rendement est obtenu après 18 mois. Il s'agit d'une huile très recherchée, car c'est un produit de base jusqu'à présent irremplaçable dans l'industrie de la parfumerie.

Menthe (Mentha sp.): Il y a lieu de produire et de vendre de l'huile brute ou du menthol pur cristallisé mais le procédé de purification est complexe; l'huile de menthe est surtout utilisée pour rehausser la saveur des pâtes dentifrices, des bonbons, des cigarettes, des médicaments, etc...

Il est très difficile d'affronter la concurrence de la Chine, le Japon, le Brésil, le Paraguay. La meilleure variété est *Mentha arvensis*.

Pin (Pinus sp.): Il existe un marché pour l'huile de pin mais les cours sont très bas; cependant si les coûts de production sont bon marché, il y a moyen d'affronter la concurrence. L'huile est utilisée en parfumerie. Enfin, les huiles extraites des plantes condimentaires comme le thym, l'ail, l'oignon, ainsi que les colorants des carottes, betteraves, choux rouges, etc... ont un marché stable mais les prix ne sont pas élevés.

Poivre (Capsicum sp.): L'oléorésine contient la capsaïcine; la demande totale s'élève à 150 - 200 tonnes de poivre. L'oléorésine est utilisée en pharmacie et en alimentation. Le poivre peut être exporté tel quel ou on peut exporter l'oléorésine. Les prix sont passablement bas à cause de la forte concurrence.

.../....

D'après l'expérience très valable du Dr. GREEN, il y a lieu d'élaborer d'abord un petit projet de production d'huiles essentielles à partir de l'Eucalyptus, du géranium et du vétiver et de diversifier ensuite en tenant compte de l'évolution des affaires. A noter qu'une petite unité mobile conviendrait mieux qu'une unité fixe.

Etant donné que les délégués rwandais ne pouvaient pas rester plusieurs jours à Londres, le Dr. GREEN a promis de leur envoyer les publications sur les cours du marché des huiles essentielles, des épices et oléorésines. A l'issue des entretiens, notre hôte nous a montré les laboratoires, ses équipements d'analyse (chromatographes HPLC) et son unité pilote de distillation. Sur ce, les délégués rwandais ont remercié leur hôte de l'accueil leur réservé et des renseignements fournis et ont promis de rester en contact avec TDRI.

2.3. ENERGIENS AVEC PPF INTERNATIONAL

La délégation rwandaise a été reçue par M. COOPER, Chef des Achats accompagné de M. WATERS. Après les formalités d'usage, nos hôtes nous ont expliqué que PPF INTERNATIONAL est un groupe d'entreprises multinationales qui fabriquent les ingrédients et les mélanges des produits de parfumerie ainsi que les saveurs naturelles ou artificielles, les colorants, les émulsifiants et les hydrocolloïdes pour les industries agro-alimentaires. PPF achète donc un gros tonnage d'une grande variété d'huiles essentielles, les raffine, procède à leurs mélanges et aux synthèses et les vend aux utilisateurs finaux. A titre d'exemple, l'usine d'Ashford qui est une des plus importantes au monde dans le domaine de la parfumerie, fabrique chaque année plus de 7.000 tonnes de parfums qui sont utilisés dans une gamme étendue de produits tels que les parfums très fins, les désodorisants, les aérosols, les cosmétiques, les produits de beauté, les produits de toilette pour bébés, les produits de nettoyage de la peau, les savons, les shampoos, les produits de traitement des cheveux, les produits ménagers de nettoyage, les pâtes dentifrices. A noter que PPF INTERNATIONAL fait partie du groupe UNILEVER, et qu'elle est la troisième au monde parmi les sociétés qui produisent les parfums et les saveurs alimentaires.

.. / ...

Après cette brève présentation de la société PPF International, les délégués rwandais ont pris la parole pour préciser l'objet de leur visite comme ils l'avaient fait à TDRI; ils ont essayé de justifier le projet en se référant à la politique de valorisation des ressources locales et de diversifier des exportations pour rapporter les devises et en signalant que des expériences concluantes avaient été menées à l'ISAR et au CURPHAMETRA mais que la production des huiles essentielles à l'échelle industrielle n'avait pas été réalisée faute de partenaire technique et de marché. Et de déclarer qu'ils étaient en train de contacter les partenaires potentiels et de recueillir les informations sur le marché auprès des entreprises spécialisées dans la production et la commercialisation des huiles essentielles afin de leur demander conseils et assistance pour la réalisation d'un petit projet de production de certaines huiles essentielles extraites des plantes qui poussent bien au Rwanda. A titre d'exemple, ils ont parlé des huiles qui avaient été produites à l'échelle expérimentale telles que les huiles d'eucalyptus (globulus, smithii, citriodora, dives...) de géranium, de cymbopogon, de vétiver, des concrètes de fleurs (roses, jasmin, etc...), et qui avaient été utilisées soit ^{dans} des préparations pharmaceutiques, soit dans la fabrication des savons.

Nos interlocuteurs ont signalé que le marché des huiles essentielles était effectivement fermé et qu'il existait une rude concurrence entre les pays producteurs dominés par la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Brésil, le Paraguay, le Pérou, l'Egypte, le Portugal, l'Ile de la Réunion, etc... mais qu'il y aurait moyen d'affronter la concurrence si le rendement et la qualité des produits sont acceptables. Ils ont déclaré qu'ils achetaient des centaines de tonnes d'huiles essentielles toutes confondues dont quelques unes en faible quantité et et d'autres en forte quantité et ont promis d'acheter les huiles produites au Rwanda à condition qu'elles soient de bonne qualité. En réalité, ils ont fait cette promesse presque à la légère parce que nous étions avec un représentant de la Société APV Hall International, ce qui veut dire que le projet sera discuté en profondeur avec la société APV Hall International, qui peut d'ailleurs trouver d'autres clients.

A l'issue des entretiens, nos hôtes nous ont invités à faire une visite de quelques installations notamment les entrepôts d'huiles essentielles, les appareils de distillation et le stockage des produits finis, ce qui nous a permis de nous rendre compte qu'il s'agit d'une très grande entreprise spécialisée dans la formulation des mélanges

de produits naturels et/ou synthétiques destinés aux industries des parfums et cosmétiques ainsi qu'aux industries agro-alimentaires.

Après la visite, les délégués rwandais ont remercié leurs hôtes et ont promis de garder des contacts avec eux.

3. ENTRETIENS AVEC INIEX (BELGIQUE)

Après avoir contacté les spécialistes de l'industrie des huiles essentielles en Angleterre, la délégation rwandaise s'est rendue en Belgique pour s'entretenir avec les techniciens de l'Institut National des Industries Extractives (INIEX) de Liège; elle a été reçue par M. Claude MICHLUX, ingénieur chimiste responsable des laboratoires, M. NEURAY, technicien principal et M. DELTOUR, agent administratif.

Rappelant la genèse du projet de production des huiles essentielles et les contacts faits antérieurement par le Chef du service de la Planification à la Présidence de la République lors de sa visite à l'INIEX, les délégués rwandais ont déclaré que ce projet se justifiait plus que jamais dans le contexte actuel car notre pays veut diversifier les exportations qui lui rapporteraient les devises. Ils ont ajouté que le Rwanda pourrait produire une grande variété d'huiles essentielles car ce pays jouit d'un climat tropical et que leur qualité est bonne d'après les essais qui ont été menés à l'ISAR et au CURPHAMETRA et d'après les résultats d'analyse transmis au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat par INIEX mais qu'il n'a pas été possible de réaliser un projet faute de partenaire technique et commercial.

Sachant que l'INIEX voulait fournir une unité pilote d'extraction des huiles essentielles, les délégués rwandais ont signalé qu'il existait déjà deux unités pilotes à l'ISAR et au CURPHAMETRA. Ils ont également fait remarquer que presque toutes les plantes du Rwanda étaient identifiées et qu'un herbarium avait été constitué à l'INRS. Ceci dit, nos interlocuteurs ont reconnu qu'il n'était plus question de proposer ces prestations et qu'il fallait par conséquent réajuster leur offre soumise au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat en janvier 1986; pour ce faire, ils ont souhaité disposer des renseignements techniques de l'usine pilote du CURPHAMETRA et la délégation rwandaise a promis de leur transmettre les éléments techniques requis.

.../...

S'agissant de la mise en oeuvre du projet, les spécialistes d'INIEX considèrent qu'il faudrait produire plusieurs sortes d'huiles essentielles pour rentabiliser l'unité d'extraction. D'après leur expérience, les huiles à usage pharmaceutique notamment, les huiles d'eucalyptus sont plus recherchées que celles qui sont utilisées en parfumerie et en alimentation.

Compte tenu des observations précédentes, il a été conclu qu'INIEX soumettrait au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat une offre révisée qui tiendrait compte de l'usine pilote du CURPHAMETRA dont les renseignements techniques lui seraient transmises dans les meilleurs délais et du travail d'identification des plantes à huiles essentielles déjà réalisé. A toutes fins utiles, il convient de rappeler que la première offre d'INIEX portait sur la réalisation d'une étude de factibilité avec la fourniture de l'unité pilote d'extraction pour le montant de 16.825.000 FB, auquel il fallait ajouter les honoraires, les frais de voyage et d'hébergement des consultants. Ce montant devrait diminuer considérablement pour les raisons exposées ci-dessus.

La délégation rwandaise a invité les techniciens d'INIEX à effectuer une mission exploratoire au Rwanda pour se rendre compte du fonctionnement de l'usine pilote du CURPHAMETRA construite grâce au financement du PNUD/ONUUDI et consulter l'herbarium de l'INRS. Nos interlocuteurs ont fait remarquer qu'il n'y avait pas de financement pour une telle mission mais ils ont promis de venir au Rwanda de retour d'une autre mission au Burundi ou au Zaïre. Il convient de rappeler qu'un de leurs collègues avait profité d'une autre mission au Rwanda pour rapporter des échantillons de feuilles d'Eucalyptus de l'Arboretum qui ont produit des huiles d'excellente qualité. Avant de quitter INIEX la délégation rwandaise a souhaité qu'une coopération technique s'établisse entre les centres de recherche (l'ISAR, l'INRS, le CURPHAMETRA) et l'INIEX. Nos hôtes ont déclaré qu'ils n'y voyaient aucune objection et espéraient que la production d'huiles essentielles pourrait amorcer cette coopération technique. Sur ce, les deux parties se sont séparées après les formalités d'usage.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La mission technique confiée à la délégation rwandaise a été bien exécutée. En effet, des renseignements utiles sur le marché des huiles essentielles ont été recueillis auprès des sociétés publiques et privées très spécialisées dans le domaine ou auprès des consultants indépendants de réputation mondiale. Il y a lieu de noter que la société britannique multinationale PPF INTERNATIONAL est en principe prête à acheter toute la production d'huiles essentielles du Rwanda aux conditions du marché, étant entendu que des négociations seraient menées au moment opportun. La société ALUMINIUM PLANT VESSEL (APV) HALL INTERNATIONAL a fait remarquer à la délégation rwandaise qu'il y avait plusieurs autres entreprises intéressées par l'achat des huiles essentielles mais qu'il n'a pas été possible de les visiter faute de temps; compte tenu du fait que le marché des huiles essentielles est très fermé, APV Hall International recommande de contacter plusieurs sociétés concurrentes pour choisir l'offre la plus avantageuse.

S'agissant de la recherche des partenaires, pour la réalisation d'un projet d'extraction des huiles essentielles, il est heureux de signaler que la société APV HALL INTERNATIONAL s'intéresse beaucoup à ce projet: elle a accepté de financer une étude de factibilité de ce projet et envisage même de participer au capital social d'une "joint venture" à créer si l'étude est concluante. D'après les avis des spécialistes en la matière comme TROPICAL DEVELOPMENT RESEARCH INSTITUTE, il conviendrait de commencer par la production de trois huiles essentielles qui ont des cours élevés sur le marché notamment: les huiles d'eucalyptus globulus, de vétiver et de géranium, la première étant utilisée en pharmacie et les deux dernières en parfumerie. Il est entendu que la diversification des produits se ferait suivant la demande du marché.

Concernant la réalisation de l'étude de factibilité du projet, il convient de signaler qu'en plus d'APV Hall International, la SOFRECO avec l'assistance de M. SCHWOB propose d'effectuer une mission d'un mois au Rwanda et l'INIEX a promis de transmettre au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat une offre révisée car certaines prestations ne seraient pas nécessaires, ce qui réduirait considérablement le coût de l'étude de factibilité qui était fixé à 16.825.000 FB plus les frais de voyage et d'hébergement. Dans les deux derniers cas, il faudrait que le Gouvernement Rwandais trouve un financement.

../...

A l'issue de la mission, il y a lieu de faire des recommandations suivantes:

- Le projet de production d'huiles essentielles est réalisable au Rwanda mais il faudrait maintenir des contacts permanents avec les sociétés britanniques spécialisées en la matière en particulier APV HALL INTERNATIONAL pour trouver un marché assuré et des conditions avantageuses; aussi une autre mission de définition des termes de références de l'étude technico-économique et de prospection du marché en Grande Bretagne s'avère-t-elle nécessaire. Par ailleurs, il faudra effectuer une mission à l'Ile de la Réunion pour se rendre compte du fonctionnement des unités d'extraction et négocier l'achat des semences d'une variété de géranium à haut rendement. A cet effet, le Directeur de l'Agro-industrie qui a rencontré le Directeur Départemental de l'Agriculture à la Réunion lorsqu'il conduisait une mission technique dans le cadre de l'industrie sucrière compte sur son assistance pour avoir les semences de géranium.

ANNEXE

Au cours de sa mission, la délégation rwandaise a contacté les entreprises et personnes ci-après :

FRANCE

SOFRECO :

M.C. UNGERER, Directeur Général

M.R. ARESTE , Directeur des Projets

M.R. SCHWOB , Consultant indépendant

Président d'honneur de la Société

Technique des Parfumeurs de France et Conseiller de Centre de Commerce International CNUCED/GATT - GENEVE.

GRANDE BRETAGNE

1. APV HALL INTERNATIONAL LTD

M.P. BALL, Directeur Général

M.K. LANGMAN, Directeur Associé

M.A. MARSHALL, Ingénieur en Chef des Ventes

M.D. WOOD, Ingénieur en Chef des Projets

2. TROPICAL DEVELOPMENT RESEARCH INSTITUTE.

Dr C. GREEN, Chef de la section des Epices, Huiles

Essentielles et autres extraits des Plantes.

3. PPF INTERNATIONAL

M.G. COOPER, Chef des Achats

M.R. WATERS, Employé au service des Achats

BELGIQUE

INIEX

M. MICHAUX, Responsable des Laboratoires

M. NEURAY, Technicien Principal

M. Deltour, Agent Administratif de Direction.